

KIBUNGO



2487

Relevés des sommes perçues au comptant pour compte du  
Service vétérinaire.

Quittance Mod. 3A.c.45.vét.: N° quittancier	quittances	Montant
Sentamba	: 6.202 : 108.101 -108.200	: 2500 Frs
Sentamba	: 6.203 : 108.201 -108.300	: 2500 "
Sentamba	: 916 : 6.544 - 6.593	: 1250 "
Kanakuze	: 6.229 : 110.901 -111.000	: 2500
Kanakuze	: 6.230 : 110.001 -110.100	: 2500
Kanakuze	: 6.231 : 111.001 -111.100	: 2500
Rudahanga	: 6.235 : 111.401 -111.500	: 2500
Rudahanga	: 6.236 : 111.501 -111.600	: 2500
Kagenza	: 6.222 : 110.201 -110.300	: 2500
Kagenza	: 6.223 : 110.301 -110.400	: 2500
Kagenza	: 6.224 : 110.401 -110.500	: 2500
TOTAL		: 26.250 Frs.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de

VINGT SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS.

Kibungu le 22/8/1962  
Le Médecin vétérinaire  
P.C. Infirmier qualifié vétérinaire

Sentamba André

Pour la réception conforme  
Kibungu le 22/8/1962  
Le comptable de Préfecture

89  
8

République Rwandaise  
Service Vétérinaire du Nord-Est  
Géfecture de Kibungu.

Relevé de sommes perçues au comptant pour  
Compte du Service vétérinaire

quitt. n° 34 e 45 b. vet	N° quittanciers	quittances	montant.
6220	109901-110000		2500
6239	111801-111900		2500
6240	111901-111924		600
6234	111537 à 111592		1400

Total 7000

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de  
 - Sept mille francs. (7000 fr) - - - - -  
 Pour réception conforme à la somme de Sept mille francs  
 Kibungu le - 23/8/62 -  
 Le Comptable Territorial



Ninda le 22/8/62.

Le Vétérinaire  
RUSHIQASIKI Léonidas



113/03 -

89  
8

RELEVÉ DE SOMMES PERÇUES AU COMPTANT POUR LE COMPTE.

DU SERVICE VETERINAIRE.-

Quitt. Mod. 34. c 45 b Vét.	N° quittanciers	N° quittances	Montant.
!	!	!	!
!	6212	109173 à 109200	700 FRs
!	6213	109267 à 109300	850 II V
!	6214	109301 à 109364	1600 II V
!	6211	109001 à 109088	2200 II V
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	!	!
!	!	TOTAL:	5350 FRs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
 .... Cinq Mille Trois Cent Cinquante ... FRANCS:

Pour réception conforme à la somme de:  
 ... Cinq mille trois cent cinquante ... FRANCS:  
 Kibungu, le 23/8/62.  
 Le Comptable Territorial,  
 HABIYANA FB

..... G. AKENKE, le 22.8.62.....  
 Le Médecin Vétérinaire de Secteur  
 p.o.  
 L'Agent Technicie,  
 P/o Nyagatombo August  
 Acole Inf Vét